

ROGER GOETZE :

200 milliards dont dépend le sort de la construction

«Voici un an déjà que je m'assieds à ce bureau, et pourtant mes fonctions de sous-gouverneur du Crédit Foncier continuent à m'apparaître comme une détente, en dépit de l'importance des problèmes dont je m'occupe, après les sept années et demie que j'ai passées à la direction du Budget... Il n'était pas question alors de loisirs, non que j'en aie plus à l'heure actuelle, d'ailleurs... Mais, au cours de ce long bail, je disposais tout juste de l'après-midi du dimanche pour écouter mes disques favoris, et je pourrais compter les soirées où, à l'époque, je suis allé au théâtre. Il n'y avait guère que les déplacements officiels pour m'apporter un peu de changement : j'accompagnais alors le ministre des Finances aux réunions de l'O.T.A.N. pour lui servir en quelque sorte de dossier vivant au cours des conférences de Lisbonne, de Bruxelles ou de Rome.»

A 45 ans, commandeur de la Légion d'honneur, Roger Goetze — qui est licencié en droit, ès lettres, ès sciences, et inspecteur des Finances de la promotion de 1937 — a déjà derrière lui une carrière enviable. Il n'avait pas 30 ans, en effet, lorsque, au lendemain du débarquement allié en Algérie, il fut nommé le 15 novembre 1942 directeur général des Finances d'Algérie, poste qu'il conserva jusqu'en juillet 1949. Dès 1943, il devient en outre directeur au Commissariat aux Finances puis, en septembre 1944, directeur du cabinet de Pierre Mendès-France — alors ministre de l'Économie nationale — jusqu'à la démission de celui-ci en avril 1945. Mais il ne demeurera qu'un an exclusivement occupé par les finances algériennes, puisque la présidence de la S.N. Repal, qu'il occupe toujours, lui est confiée dès la constitution de la société en novembre 1946. Cette dernière activité l'absorbe actuellement beaucoup, et il

aurait été, de son propre aveu, contraint d'y renoncer s'il n'avait quitté en 1957 son poste de directeur du Budget où, depuis 1949, il avait préparé huit budgets pour la France.

« Une des plus anciennes sociétés de recherche de l'État — elle faisait dès 1947 des recherches au Sahara — la S.N. Repal est devenue depuis peu une société d'exploitation en association avec la Compagnie Française des Pétroles (Algérie). A ce propos, permettez-moi une remarque personnelle. L'accord intervenu en 1951 entre la Française des Pétroles et la S.N. Repal — lequel prévoyait le partage de tous les frais et résultats des recherches entreprises en commun au Sahara — m'a permis de retrouver mon camarade de classe, Jacques Bénézit. Il avait été comme moi membre du cabinet de Pierre Mendès-France en 1944-1945 ; or, il est depuis 1951 président-directeur général de la Compagnie Française des Pétroles (Algérie), filiale de la C.F.P. L'équipe est reconstituée. C'est ainsi que récemment nous nous sommes tous deux penchés sur la question des permis qui avaient été accordés à la C.F.P.A. et à la S.N. Repal en 1952, et qui, comme le veut la législation actuelle, doivent être restitués pour moitié à l'autorité compétente au bout de cinq ans. Il n'est d'ailleurs pas inutile de préciser que toute société de recherche peut choisir, dans ces limites, les parties des permis qu'elle entend conserver. Mais, lorsque nous avons procédé à cette restitution, le 24 octobre 1957, nous avons observé une règle tacite qui commande de ne pas morceler exagérément en parcelles et couloirs les surfaces restituées, ceci pour ne pas rendre incommode leur adjudication ultérieure.»

De fait, les « rendus » de la S.N. Repal et de la C.F.P.A. ont été aussi-

tôt jugés dignes d'intérêt par d'autres sociétés de recherches, et l'État va incessamment les concéder en choisissant entre les douze postulants qui se sont mis sur les rangs.

« Mon rôle à la S.N. Repal ? Il consiste essentiellement à déterminer sa politique générale et à étudier ses moyens de financement, toute la partie proprement technique restant du ressort du directeur général, Armand Colot. Jusqu'à présent, les fonds investis pour la prospection étaient tirés essentiellement de crédits budgétaires. Mais le gouvernement a décidé récemment que les augmentations de capital se feraient désormais par l'intermédiaire des « REP ». Cofirep a déjà une participation de 1,5 % chez nous, contre 48,5 % au Bureau de Recherches de Pétrole, et 50 % au gouvernement général de l'Algérie. Ces augmentations de capital seront d'ailleurs assez limitées, car deux modes de financement sont prévus : pour la construction des pipe-lines, des crédits à long terme, et pour le développement du gisement d'Hassi-Messaoud, des crédits à moyen terme susceptibles, eux, d'être assez rapidement remboursés grâce aux résultats de l'exploitation ; ces résultats mêmes permettront bientôt de recourir pour une part croissante à l'autofinancement.»

Bien qu'il soit d'un abord affable, Roger Goetze estime avoir été assez profondément marqué dans son caractère par les sept longues années qu'il a passées à la direction du Budget. « De juillet 1949 à janvier 1957, la rigueur et la sévérité dont je devais à tout moment faire preuve sont devenues peut-être une tendance d'esprit, et j'arrivais difficilement à la surmonter lorsque je m'efforçais d'affecter le plus rapidement possible les capitaux mis à la disposition de la S.N. Repal... Il s'agissait alors véritablement d'une gymnastique de l'esprit :

(Suite de la page 29.)

je m'efforçais ainsi de trouver un équilibre en étant tantôt presque prodigue, tantôt chien sur la caisse dans la plus pure tradition du ministère des Finances depuis l'époque du baron Louis. »

A la tête des prêts à la construction, au Crédit Foncier, rue des Capucines, cette gymnastique conserve tout son prix. Alors que Pierre Allix, son collègue au Crédit Foncier et adjoint comme lui au gouverneur A. Boissard, a pour domaine le crédit à moyen terme et les prêts aux collectivités locales, Roger Goetze, lui, a pour tâche essentielle de consentir des prêts fonciers aux particuliers. La catégorie traditionnelle des prêts ordinaires sur première hypothèque, créée dès la fondation du Crédit Foncier, au début du second Empire, subsiste encore, mais, en raison des restrictions de crédit, elle est devenue une véritable peau de chagrin et ces prêts statutaires n'atteignent plus que 6 ou 7 milliards de francs par an. En revanche, la catégorie des prêts à la construction — créée par la loi du 21 juillet 1950 — distance de loin son aînée : 200 milliards par an sont accordés par le comité des prêts spéciaux que préside Roger Goetze et qui, en dehors de lui, comprend des représentants du Trésor, du ministre de la Reconstruction et

du Sous-Comptoir des Entrepreneurs.

« Ces avances ont donné lieu à de graves controverses. Elles sont consenties à moyen terme — cinq ans — par le Sous-Comptoir des Entrepreneurs et doivent être ensuite consolidées par des prêts de 15 ou 20 ans du Crédit Foncier. La loi de Finances de 1957 a institué une Caisse de Consolidation qui doit veiller à ce que le montant des crédits à moyen terme n'augmente plus désormais, afin de ne pas créer une nouvelle poussée inflationniste. » Roger Goetze poursuit : « Au Crédit Foncier, nous ne poussons pas à la dépense. Notre tâche consiste à vérifier les devis présentés et à contrôler l'emploi des deniers publics. »

Auparavant, comme directeur du Budget, je devais me montrer souvent inhumain et prendre garde aux précédents que mes prises de position pouvaient créer. A cette école, j'ai acquis beaucoup de circonspection, et la gestion des finances de l'État a fait de moi un ennemi résolu du désordre, de la facilité et du laissez-aller. Je n'ai pas pour autant perdu tout contact avec les problèmes budgétaires car, à notre époque d'engouement pour les Tables Rondes, la petite salle à manger du ministère des Finances réunit parfois des directeurs en exercice et des anciens directeurs admis à entrer dans

le cercle des mages, et qui ont l'oreille du ministre. Aussi, de mon bureau du Crédit Foncier, je ne demeure pas très loin, en esprit comme en fait, de la rue de Rivoli. »

» En quittant la direction du Budget, pour devenir sous-gouverneur du Crédit Foncier, je n'ai donc pas ressenti, à proprement parler, une impression de rupture, mais j'ai incontestablement éprouvé, comme je viens de vous le dire, un certain soulagement à ce changement de mes activités. » Certes, les fonctions de Roger Goetze au Crédit Foncier sont moins absorbantes que celles qu'il remplissait au Budget ; par contre, il doit passer beaucoup plus de temps qu'auparavant rue Galilée, à la S.N. Repal, entre deux voyages à Alger, siège de la société. « C'est précisément depuis que j'ai quitté Alger, en 1949, que je n'ai plus, faute de temps, ressenti le besoin de pratiquer quelque violon d'Ingres, à plus forte raison de faire du sport : d'ailleurs, j'aimais tant nager dans la Méditerranée que les piscines parisiennes ne me tentent guère... A présent, je passe mes rares moments de loisirs dans ma maison de campagne, aux environs de Chantilly. Mais mon goût pour la nature y est essentiellement contemplatif : surtout pas de chasse, car j'ai horreur du sang... »

Nous avons noté pour vous

CHARBON TURC A L'EXPORTATION

■ De 4 300 000 t en 1950, la production de charbon turc est passée à 5 800 000 en 1956, dernier chiffre publié. Or une production de 7 millions de tonnes — nécessitant un investissement de 200 millions de livres turques (30 milliards de francs) — permettrait à la Turquie, grâce à la situation favorable de son bassin minier de Zonguldak sur la mer Noire, de devenir exportatrice de charbon vers les pays de la Méditerranée. L'ensemble de ses réserves houillères est estimé à 1 200 millions de tonnes.

LE « BRAINSTORMING » EN FRANCE

■ Le Centre Français de Prospection des Idées, créé il y a quelques mois à Paris, va répandre en France la technique américaine du « brainstorming ». Basé sur le

fait qu'il y a toujours une bonne idée au milieu d'un nombre important de mauvaises, ce procédé a permis, à titre d'exemple, à un fabricant de cigarettes qui cherchait un nouveau nom de marque, de trouver soixante-quatorze idées en dix minutes, avec huit participants...

PROCTER ET GAMBLE : 24 MILLIARDS DE PUBLICITE

■ La firme américaine Procter et Gamble Co, dont le chiffre d'affaires a été, en 1956, de 57 millions de dollars (363 milliards de francs), a consacré, au cours de l'exercice suivant, 24 milliards de francs pour son budget de publicité ; 82 % de ces dépenses, soit 20 milliards de francs, ont été engagées sous forme d'émissions à la télévision. Ce chiffre classe la société en tête des annonceurs américains, devant la General Motors

Corp. (18 milliards de francs), la Chrysler Corp. (13 milliards de francs), la Colgate-Palmolive Co (12 milliards de francs) et la Ford Motor Co (11 milliards de francs).

INDUSTRIE AERONAUTIQUE 100 000 PERSONNES EN 1958

■ Vingt et une sociétés françaises d'aéronautique — quinze pour les cellules et six pour les moteurs — occupent environ 100 000 personnes. Dans ce chiffre sont compris les ingénieurs, techniciens et ouvriers des ateliers d'entretien des compagnies de transport et des bureaux d'études. Par ses effectifs, la construction aéronautique française vient au quatrième rang derrière les Etats-Unis et l'U.R.S.S. (750 000 personnes chacun) et la Grande-Bretagne (280 000). En France, la plus importante société de ce secteur, Sud-Aviation, emploie 20 000 personnes.